



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calamités agricoles

Question au Gouvernement n° 2133

Texte de la question

SECHERESSE

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe UMP.

M. Yannick Favennec. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable. (*" Hou ! " sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Madame la ministre, vingt-six départements sont aujourd'hui touchés par des arrêtés préfectoraux de restriction d'eau et une partie de l'ouest du pays est désormais asséchée. Dans de nombreuses régions, les nappes d'eau accusent un déficit très inquiétant. Dans ma circonscription du nord de la Mayenne, sur le plan du débit, les cours d'eau affichent un déficit de l'ordre de 50 %, qui avoisine les 80 % dans le sud du département. Les nappes phréatiques sont, elles aussi, anormalement basses et il faudrait qu'il pleuve sans discontinuer pendant plusieurs semaines pour compenser un manque d'eau qui, en Mayenne, se fait sentir depuis déjà deux ans. L'enjeu est de trouver un équilibre entre l'utilisation des eaux souterraines et des eaux de surface pour pallier la faiblesse des précipitations actuelles.

Les mesures de restriction de la consommation d'eau peuvent être vécues douloureusement, notamment par les exploitants agricoles, d'autant plus que le nombre d'hectares de surfaces irriguées est passé de 400 000 en 1955 à 1,6 million en 2000. Si les cultures ne semblent pas encore trop souffrir de ce déficit hydrologique, les semaines à venir s'annoncent pourtant difficiles pour nos agriculteurs. Il est donc indispensable de les aider à passer ce cap.

Madame la ministre, quelles mesures envisagez-vous de prendre afin d'aider les départements les plus touchés par la sécheresse à traverser cette période qui, si elle n'est pas encore exceptionnelle, peut rapidement devenir très préoccupante ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Mme Nelly Olin, *ministre de l'écologie et du développement durable*. Effectivement, monsieur le député, la situation est aujourd'hui particulièrement préoccupante dans vingt-huit départements - trois départements se sont ajoutés ce matin aux vingt-cinq de la semaine passée. Il y a dix jours, dix-neuf départements étaient touchés, ce qui était déjà beaucoup.

Dès le mois de mars, nous avons pris des mesures sérieuses qui consistent à économiser l'eau, devenue un bien précieux : interdictions d'irrigation dans certains cas, de remplissage de piscine, de lavage de voiture et d'arrosage de jardin. De plus, les préfets ont régulièrement demandé des informations et tenu les usagers au courant de la situation. Depuis mars, nous avons défini un plan d'action rigoureux qui permet aujourd'hui, même si la situation sur le terrain est difficile, de répondre à cette crise.

Dans certains départements, la situation est plus grave qu'en 1976. Les mesures prises sont contraignantes pour les agriculteurs. Je tiens donc à remercier tout particulièrement ceux d'entre eux qui ont accepté de réduire leurs surfaces cultivées de maïs afin d'économiser l'eau.

Le Gouvernement est mobilisé au quotidien et suit la situation de près, département par département. Dans certains d'entre eux, il est actuellement interdit d'arroser, mais des lâchages de barrage auront probablement lieu au moment opportun pour préserver les cultures. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2133

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juin 2005